



Acquisition du complexe des glaces

La Ville obtient le feu vert du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec

La Ville de Boucherville a obtenu le 26 février dernier l'autorisation définitive du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH) afin de procéder à un règlement d'emprunt d'une somme maximale de 8,5 M\$ permettant le rachat de la créance hypothécaire de la Société d'exploitation des glaces de Boucherville (SEGB), et ce, conformément à la loi. Ce règlement a déjà reçu l'approbation des personnes habiles à voter en janvier dernier.

Ainsi, la Ville de Boucherville entreprend dès maintenant et dans l'ordre suivant les étapes de transition afin de prendre possession du complexe des glaces :

- La gestion opérationnelle par intérim sera assumée par la Ville de Boucherville;
- L'acquisition de la créance de la SEGB sera effectuée auprès du créancier hypothécaire, la Banque Laurentienne, au plus tard le 30 avril prochain;
- La SEGB cédera ses actifs à la Ville de Boucherville;
- La Ville de Boucherville devient propriétaire officiellement et assume alors l'entière responsabilité de la gestion du complexe des glaces;
- La structure organisationnelle du complexe des glaces sera revue et adoptée;
- La convention collective en place et en vigueur au

complexe des glaces demeurera effective après l'acquisition des actifs de la SEGB. La Ville est soucieuse d'assurer une transition harmonieuse; L'ensemble des relations contractuelles établi par la SEGB, autant celles avec les organismes que celles avec les partenaires commerciaux, sera analysé afin d'en assurer le suivi ultérieur. Par souci environnemental, la Ville de Boucherville procédera aussi à un transfert de l'aide financière accordée à la SEGB dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération pour son projet de mise à niveau des systèmes de réfrigération du bâtiment.

Durant cette transition, les opérations se poursuivront sans interruption. L'objectif de la Ville de Boucherville est d'assurer une gestion financière rigoureuse et responsable, en plus d'offrir des services de qualité afin de répondre aux besoins de la population, et ce, à moindres coûts.

Rappelons que l'acquisition de la créance était l'option la moins coûteuse et la plus avantageuse pour les citoyens, les organismes utilisateurs et la Ville. La bonne santé financière de la Ville de Boucherville permet également de procéder au paiement comptant de 9 M\$ du rachat alors qu'un règlement d'emprunt d'un montant maximal de 8,5 M\$ sera effectué.

Le CABB présente des spectacles gratuitement aux aînés de Boucherville

Alain Lecompte, le 7 juin



Céline Bélair, le 5 avril



Alex Simpson, le 10 mai

Le Centre d'action bénévole de Boucherville (CABB) récidive avec une nouvelle saison des spectacles CABaret des aînés destinés aux Bouchervillois de 65 ans et plus. Trois spectacles sont prévus ce printemps, soit les vendredis 5 avril, 10 mai et 7 juin 2019 de 14h à 15h30.

Les spectacles du CABaret permettent aux aînés de briser leur isolement, de socialiser et de favoriser les liens avec leurs pairs tout en profitant d'un spectacle de grande qualité. Les spectacles sont présentés gratuitement grâce à la participation financière récurrente du partenaire principal de l'événement : les Filles d'Isabelle de Boucherville. Le CABB remercie également Chartwell Domaine Harmonie résidence pour aînés de Boucherville qui agit en tant que commanditaire de l'événement.

Les participants sont tenus de s'inscrire au plus tard le dimanche précédant le spectacle au 450 655-9081. En plus du spectacle, collation et café sont servis sur place. Au besoin, le CABB peut offrir le transport.

Grâce à son réseau de bénévoles, le CABB offre plusieurs services aux Bouchervillois de tous âges vivant des difficultés temporaires ou permanentes. Les aînés, les familles, les proches aidants et les personnes en convalescence à la suite d'une maladie, d'une blessure ou d'une chirurgie sont particulièrement visés. Le CABB recrute également des bénévoles et réalise des jumelages entre les organismes communautaires et les entreprises désireuses de s'impliquer dans la communauté par le biais du bénévolat.

LE PLAISIR DE CONDUIRE À UN PRIX QUI FAIT PLAISIR.

BMW X1 xDrive28i 2018.

Mensualité à la location*

398 \$

Dû à la livraison : 5 196 \$

Taux à la location à partir de*

0,99%

48 mois / 24 000km

Inclut un crédit à la livraison de*

2 500 \$

ou

Prix de vente au comptant*

41 052 \$

Offre valable jusqu'au 1^{er} avril 2019

* Certaines conditions s'appliquent. Détails concession. 0.15\$ par kilomètre excédentaire + taxes.

BMW Sainte-Julie



1833, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie (Qc) J3E 3R8 (450) 922-1633 • bmwsaintejulie.com